

EDITO

Chers lecteurs,

Face au constat de la désertion des membres à l'assemblée générale, j'aimerais vous rappeler pourquoi une assemblée générale est importante.

Pour cela, je me permets de vous rappeler la base légale qui sous-tend notre fonctionnement. Les ASBL sont gérées par un organe général de décision (l'assemblée générale) et un organe de gestion (le conseil d'administration). L'Assemblée Générale (AG) est composée des membres effectifs, c'est-à-dire, vous, les membres de l'APEDAF. Alors que celle-ci pourrait se tenir jusqu'à deux à trois fois par an, pour ce qui nous concerne, une seule réunion (obligatoire) est organisée dans le courant du premier semestre de l'année pour valider les comptes annuels de l'année précédente et également voter le programme de l'année suivante ainsi que le budget y afférent.

Participer à l'Assemblée Générale est important car celle-ci représente l'organe de décision pour les grandes orientations de l'association, pour l'élaboration et l'adaptation des statuts et enfin, pour l'acceptation des candidats membres. Être membre effectif (en participant à l'assemblée générale) permet d'être partie prenante du projet associatif et d'avoir une voix qui compte. La participation est donc libre bien évidemment, mais l'enjeu est de taille puisque les membres peuvent soutenir, développer, proposer de nouveaux projets.

Si vous souhaitez suggérer des modalités particulières concernant l'organisation de l'AG, n'hésitez pas à nous les faire parvenir, nous serions contents de répondre à vos souhaits et surtout, contents de vous rencontrer lors de notre prochaine assemblée générale !

Bonne lecture !

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

ACTUALITÉS DE L'APEDAF

Youpie ! L'école est finie

Delphine SCHMITZ, aide pédagogique de Bruxelles

Sortez vos agendas pour y inscrire en rouge, en grand ou au fluo LA date de l'année, à savoir celle de la fête du service des aides pédagogiques de Bruxelles.

Elle se déroulera le samedi 21 juin de 14h30 à 17h30 à la Maison de la Solidarité à Ixelles.

Comme chaque année, nous nous réjouissons de partager ce moment de rencontre, de détente et d'amusement avec nos élèves et leur famille. Cette année, nous avons choisi de donner un thème à cet événement : les abeilles. Un apiculteur, « apipédagogue » animera le début de l'après-midi. Ensuite, nous vous proposerons des jeux, concours etc. mais chuuut, on ne vous en dit pas plus...

VenezZZZZ nombreux !

Réservez rapidement, le nombre de places est limité

Nouveaux volontaires

Séverine HEMBERG, assistante sociale

L'APEDAF remercie chaleureusement Monsieur Michel Robert pour son aide volontaire lors de la vente de souris du mois de février. Il s'est également proposé pour accompagner les familles lors de la journée à Pairi Daiza.

Visite d'étudiants canadiens

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Du 09 au 25 juin, l'APEDAF accueille un groupe d'étudiants canadiens en travail social en visite en Belgique. Accompagnés de Charles Gaucher (que vous avez pu rencontrer lors de notre dernier colloque), ils viennent à la rencontre des associations du monde de la surdité, dont l'APEDAF.



Au programme : animation BBSB, Chuuut Party, rencontre avec les aides pédagogiques et avec des parents de la région de Tournai, visite des associations de Liège et de Namur. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Itinéraire d'un voyageur sourd

Michel JORIS, chargé de projets d'Éducation permanente



Fiches pratiques à l'usage des professionnels du voyage en avion et des personnes sourdes ou malentendantes.

Depuis toujours l'homme a eu le désir de parcourir le monde à la découverte d'autres cultures et d'autres lieux. Si la démocratisation des coûts liés au voyage permet au plus grand nombre d'assouvir ses envies d'ailleurs, les voyages restent trop souvent des rêves inaccessibles pour les personnes en situation de handicap par faute d'aides adaptées. Quelques conseils simples à appliquer peuvent pourtant ouvrir les frontières. Cette publication a pour objectif de donner les outils nécessaires aux acteurs du secteur du voyage et de l'aviation pour communiquer au mieux avec les personnes sourdes ou malentendantes et ainsi leur donner la possibilité de voyager.

Brochure téléchargeable gratuitement sur le site Internet de l'APEDAF :

<http://www.apedaf.be/Itineraire-d-un-voyageur-sourd>

La Journée du Handicap sous le signe du soleil

Helena ALMEIDA, chargée de projets d'Éducation permanente



Les jeunes - et dynamiques - membres du Kot à projets « Animation Cognée » ont organisé une journée de conscientisation à laquelle notre asbl a été chaleureusement conviée.

Ce 20 mars a été l'occasion pour les associations présentes sur la Grand Place de Louvain-la-Neuve de faire connaître différents volets du handicap : mobilité, intégration, autonomie, etc.

Avec Séverine (assistante sociale), nous avons proposé au public l'animation « jeu de fléchettes » construite autour de la surdité et les gagnant(e)s ont pu repartir avec des petits cadeaux APEDAF ! En plus des diverses informations données, des outils pédagogiques ont également été distribués aux participants.

Si le soleil était de la partie, le public était, lui, peu nombreux en ce jour de semaine. Nous avons néanmoins pu échanger avec nos partenaires du monde associatif et tester leurs activités de sensibilisation. Le parcours les yeux bandés pour se mettre dans la peau d'une personne aveugle imaginé par l'AWIPH (notre voisine) était d'ailleurs particulièrement réussi !



Retrouvez-nous à la Journée Mondiale des Sourds !

Helena ALMEIDA, chargée de projets d'Éducation permanente



Depuis 1994, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique organise chaque année la Journée Mondiale des Sourds, en collaboration avec d'autres associations. Le prochain rendez-vous est prévu le samedi 27 septembre 2014 à Charleroi. Venez y profiter des animations, stands, conférences et bien d'autres activités.

Cette journée incontournable permet d'informer, de sensibiliser et de rendre visible la communauté sourde, avec toute la richesse de sa langue et de sa culture !

Plus d'infos sur le site de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique : www.ffsb.be



Surdit  et musique

S verine HEMBERG, assistante sociale

L'APEDAF en collaboration avec le groupe Babylon Circus et Isabelle (b n vole   l'APEDAF), propose un apr s-midi musical aux enfants sourds de 6   10 ans. Afin de rendre la musique accessible aux enfants sourds, des musiciens professionnels proposent une approche adapt e sous forme de trois ateliers : d couverte d'instruments par les vibrations, cr ation d'instruments et appropriation du rythme par la manipulation et le ressenti. Chaque enfant assistera aux trois ateliers pendant l'apr s-midi.

Quand ? A l'automne 2014.

O  ? Lieu encore ind termin .

Pour qui ? Tout enfant sourd ou malentendant entre 6 et 10 ans.

Attention, pour le bon d roulement des ateliers, le nombre d'inscriptions est limit    15 participants. Afin de pouvoir organiser cet atelier, nous recherchons du petit mat riel (pots de yaourt, bo tes, bouteilles en plastique...), ainsi que des instruments de musique (djemb , tambour, tambourin, triangle, balafon...). Si vous en poss dez et que vous acceptez de nous les pr ter le temps d'un apr s-midi, contactez-nous !

Pour plus d'infos : info@apedaf.be ou 02/644.66.77

* * * * *

Journ e des familles   Pairi Daiza

S verine HEMBERG, assistante sociale

C'est sous le soleil printanier qu'une cinquantaine de membres de l'APEDAF se sont retrouv s le dimanche 04 mai   Pairi Daiza. Visite imm diate aux pandas ! Ceux-ci mangent et dorment tranquillement pendant que nous faisons le tour de leur territoire pour les voir sous tous les angles. Ensuite, par petits groupes, le reste du parc est sillonn  : l'un va au village africain, un autre au pavillon chinois, un autre encore sur le bateau, ou dans la voli re dont un pont de corde m ne directement   l'aire de pique-nique o  l'enti ret  du groupe s'est donn  rendez-vous pour d ner. Apr s le repas, chacun repart explorer d'autres mondes encore inconnus pour se retrouver dans l'apr s-midi au spectacle de vol de rapaces. Ceux-ci planent au ras des t tes faisant crier de joie ou de crainte. La visite des mondes reprend jusqu'  ce que, fatigu s. Les participants investissent la terrasse d'une brasserie dans une totale bonne humeur !

Aucun doute, cette journ e r ussie restera dans les m moires des petits et des grands !

* * * * *

Suite de l'Assembl e G n rale du 3/04/2014

Mireille MAZAMBA

Madame Anne-Charlotte PREVOT a  t  r elue en tant que Pr sidente de l'APEDAF.
Madame Ga tane MEILLEUR a  t  nomm e Tr sori re
et Monsieur Laurent DUQUESNE, Administrateur

D s lors, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Anne-Charlotte PREVOT, Pr sidente
Bernard LIETAR, Vice-Pr sident
Ga tane MEILLEUR, Tr sori re.
St phanie NOTEBAERT, Secr taire
Anne LAMOTTE, Administratrice
Laurent DUQUESNE, Administrateur.

Nous les remercions pour leur investissement

P'TITE CITATION   M DITER



•  tre communicant, c'est  tre ouvert, affirm , ind pendant et ainsi accorder plus d'importance   l'individu qu'  l'information.

Consid rons la diff rence de l'autre comme une richesse. [www.psychanalysemagazine.com]

ECHOS DES REGIONS



Concert du guitariste belge Jacques STOTZEM au profit de l'APEDAF

Val rie MARS, aide p dagogique de Wallonie



  l'initiative de plusieurs parents de la province du Luxembourg, le guitariste belge Jacques STOTZEM (originaire de Verviers) s'est produit en concert le 22 f vrier dernier   la salle des f tes de l'ISMA (Institut Sainte-Marie)   Arlon. Le choix de la salle n' tait pas anodin,  tant donn  que pas moins de 6  l ves sourds ou malentendants, suivis par l'APEDAF, sont scolaris s dans cette  cole.

Le public s' tait d plac  en nombre (environ 350 personnes) pour assister au concert de cet artiste, prodige de la guitare, de renomm e internationale.

D s les premi res notes, Jacques Stotzem a s duit les spectateurs par son talent et sa technique impressionnante (fingerstyle*). Le musicien nous a propos  plusieurs morceaux originaux (« Sur Vesdre » en hommage   sa ville d'origine, « Twenty-one », petit clin d' il   Classic 21, « Oasis »,

et le tr s impressionnant « Jungle »,...) et plusieurs reprises « r arrang es » d'artistes cultes (Jimi Hendrix, U2, les Beatles,...) pour le plus grand bonheur du public.

Entre chaque morceau, l'artiste nous a fait part de son parcours (guitariste autodidacte, il a commenc  la guitare   16 ans pour devenir professionnel   19 ans), de ses influences (blues, jazz, rock et folk), de sa passion, le tout avec simplicit  et beaucoup d'humour.



  l'entracte, c'est dans la convivialit  et la bonne humeur que les spectateurs ont partag  un verre et se sont d lect s de p tisseries pr par es par les organisateurs de la soir e. Le public avait  galement la possibilit  de rencontrer Jacques Stotzem, tr s disponible, et d'acqu rir son dernier (et 13 me) album « Catch the Spirit II » ; les CD sont partis comme des petits pains! De nombreuses personnes se sont  galement

rendues au stand APEDAF pour obtenir des informations et de la documentation sur l'Association, et par la m me occasion, acheter les chocolats de l'Op ration Souris, qui battait son plein en ce mois de f vrier !

Les parents, leurs enfants et l' quipe des aides p dagogiques de la province du Luxembourg avaient tout mis en place pour que l'organisation de ce concert soit une r ussite et ce fut le cas. Notons  galement que de nombreux sponsors de la r gion avaient apport  leur soutien   cet  v nement.



Au final, les  chos du public  taient tr s positifs, tout le monde  tait ravi de la prestation de ce grand guitariste. Une exp rience   renouveler !

*Le fingerstyle est un ensemble de techniques de jeu dans lequel les notes sont frapp es par chacun des doigts de mani re individuelle, ce qui permet de jouer plusieurs parties musicales simultan ment (basse, accompagnement harmonique, m lodie et percussions).

* * * * *

Des nouvelles de notre jeu « Dessine-moi un mouton »

Pascale LANGE, aide p dagogique de Wallonie



Ce 27 mars, les  l ves de quatri me technique de communication du Coll ge Pie X de Ch telineau ont accueilli une classe d' l ves sourds de Ghlin. Pour l'occasion, nous avons anim  un atelier en langue des signes. Les  l ves et professeurs des 2  coles se sont d couverts de mani re conviviale autour de notre jeu « Signe-moi un mouton ». Chaque groupe devait faire deviner des mots en les signant ou en les mimant. Chacun a pu partager ses comp tences

en vue d'en faire b n ficier son  quipe. Respect, solidarit  et bonne humeur  taient au rendez-vous.

Le jeu a  galement  t  exploit  dans la classe d'un de nos  l ves de 5 me primaire   l' cole communale de Montignies-sur-Sambre. Les  l ves de la classe ont invit  leurs parents   jouer avec les signes.

Vu la vitesse   laquelle les jeux s' coulent aupr s des particuliers et des ludoth ques, vu l'enthousiasme des joueurs de tous  ges et les propositions de collaboration autour de « Signe-moi un mouton », l'APEDAF ne peut que constater la pertinence et le succ s d'une telle cr ation. Si l'occasion se pr sente   vous de tester ce jeu, ne la ratez pas ! Vous ne le regretterez pas !

* * * * *

Mouscron : « Rh tos d fi » pour l'APEDAF

Louis EVERAERT, Coordinateur des aides p dagogiques de Tournai

Vendredi 9 mai : Mouscron, Rh tos d fi ! Dans l' curie de la Ferme Saint Achaire, les d s sont jet s. D fis pairs : Signe-moi un mouton. D fis impairs :  pelle-moi le nom d'un quartier de Mouscron. Sous l' cil sourcilieux des juges de l'APEDAF, les terminales de toute la r gion signent   tour de bras, dactylographient   tour de doigts. Risquons-tout,... Dans l'autre sens la main. Sanglier, cygne. Neige. Bien, mais, la d fense comme  a   l'int rieur, soit ton sanglier a cogn  une souche, soit tu as un cheveu sur la langue ! Qu'est-ce qui dit le monsieur ? Il dit que si tu  pelles en faisant voltiger ta main entre deux lettres, le sourd va se faire du mouron pour comprendre. On recommence. Mont- -Leu,... C'est bien  a. Vous faites le super d fi ? Oui ? Allons-y : V - E ? Non, O - F - C'est pas F, c'est T - U - R - O... E ! Euh ! C' tait quoi d j  au d but ? Ah !  a, il faut retenir. V-O-I-T-U... Voiture ! Ok, parfait ! Deux coups de tampon, voil  votre carnet. Si vous voulez, il y a des pommes et des bananes dans la caisse   l'entr e. Check Point suivant.

Depuis 14 ans, le « Rh tos d fi », c'est l'apoth ose de la formation des  tudiants en  ducation physique de l'Institut Saint Charles. Quinze kilom tres   pieds sans ballonner, jalonn s de d fis en tous genres pr par s par les organisateurs, une  preuve sportive   laquelle se joignent tous les rh toriciens des  coles secondaires libres de la r gion, Dottignies, Leers-Nord, Comines. Grosso modo, 850  l ves de terminales lanc s dans une grande aventure.

Sous les vo tes de l' curie o  l'APEDAF a  tal  son stand, la journ e sent ainsi, bon la s ve, la jeunesse qui triomphe. L'APEDAF son stand ? En effet, les organisateurs d dient la bonne humeur palpable et g n reuse des exploits sportifs   une association humanitaire ou caritative : il s'agit d'ouvrir l'esprit de tous ces sportifs sur le monde qui les entoure et de les inviter   se d passer. Avant le grand jour, les  l ves ont d  convaincre des sponsors de les soutenir. Moyennant ces parrainages, chaque d fi r ussi se transforme en euros sonnants et tr buchants. Plus il y a de d fis r ussis, plus le don augmente pour l'association b n ficiaire. Et cette ann e, c'est l'APEDAF que les organisateurs ont choisie.

Avant le grand jour, toutes les  coles ou presque ont donc re u la visite de l'APEDAF. Depuis le mois de janvier, tous les  l ves de rh to de la r gion ont assist    des s ances d'information et de sensibilisation. Julie, Nathalie, Emilie, Magali ont expliqu  leur travail, les probl mes des  l ves sourds int gr s dans des classes ordinaires, la surdit  en g n ral, les dangers de s'exposer   des overdoses de d cibels. Sans manquer d'initier les uns et les autres   quelques rudiments de la langue des signes. Eh ! Non ! La langue des signes n'est pas universelle...

6 f vrier dernier : Julie Neiryck et Nathalie Germonprez, aides p dagogiques de l'APEDAF, en grande conf rence sur la surdit  pour des rh toriciens de l'Institut Saint Charles   Luign e.



L'USAGE DE LA LANGUE DES SIGNES EN PARALLÈLE AVEC LA LPC OU L'AKA

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente

Pour aborder cette thématique, l'APEDAF a convié, une fois n'est pas coutume, des professionnels de deux associations différentes : Anick Van Santfoord, présidente et Olivier Honnay, secrétaire de l'asbl LPC Belgique (pour la partie 1) et Viviane Leflère, licenciée en psychologie et logopédie et responsable du service d'aide précoce Triangle Wallonie Bruxelles (pour la partie 2). La mini-conférence interactive a eu lieu le 14 mars 2014, de 20 à 22h au siège central de l'APEDAF. Le public présent était essentiellement composé de professionnels et de parents. Vous trouverez, ci-dessous, les textes qui nous ont été communiqués par les conférenciers¹. Bonne lecture !

Partie I : L'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC

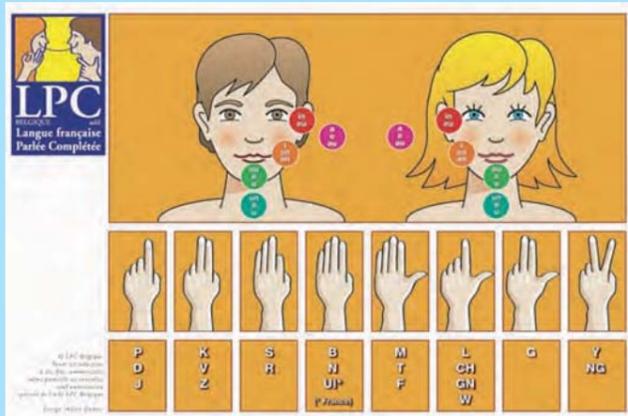
¹ Nous y avons ajouté quelques images.

Définition de la LPC :

La Langue française Parlée Complétée est une aide à la lecture labiale. Elle n'est pas une langue en elle-même, mais une technique qui permet de rendre visibles tous les phonèmes de la langue française. Les phonèmes sont les sons que l'on produit ou perçoit lorsque nous parlons. Il faut les distinguer des syllabes. Dans le mot « samu » par exemple, il y a deux syllabes, mais aussi deux phonèmes. En l'occurrence « sa » et « mu » sont à la fois chacun un phonème et une syllabe. Par contre, dans le mot « car », il y a une seule syllabe, mais nous distinguons deux phonèmes « ka » et « r » car ce sont deux sons distincts.

La LPC permet donc de rendre chaque phonème visible, ce qui est important car même dans une syllabe, certains sons ne peuvent pas se lire sur les lèvres, c'est le cas du « r » par exemple. Certains sons présentent également la même configuration sur les lèvres, c'est ce qu'on appelle des sosies labiaux. « Pain », « bain » et « main » par exemple sont impossibles à distinguer avec la seule lecture labiale, mais c'est aussi le cas pour des formules plus longues comme « je t'aime » et « gendarme ». Il en existe beaucoup d'autres, et si le contexte aide généralement la personne sourde à comprendre sur les lèvres, ce n'est pas toujours suffisant et peut prêter à confusion dans certains cas.

Pour les différencier et les représenter visuellement de manière efficace, la LPC dissocie chaque phonème en deux parties. D'une part une clé, c'est à dire une configuration de la main, qui correspond en gros aux consonnes, et d'autre part une position autour du visage qui correspond aux voyelles. Cela peut sembler complexe, mais en réalité c'est relativement simple et la LPC est facile à apprendre. Généralement toute la théorie nécessaire à la mise en pratique s'apprend en un week-end, et cette rapidité d'apprentissage est vraiment optimale car la LPC permet immédiatement d'exprimer n'importe quel son de la langue française, donc n'importe quelle phrase complète, y compris les noms propres, onomatopées, jeux de mots, etc... sur base de seulement 8 clés et 5 positions.



Vous pouvez trouver ces images plus détaillées sur : www.lpcbelgique.be

L'explication ne permet pas toujours de se donner une idée visuelle de ce qu'est la LPC, c'est pourquoi nous vous proposons une petite séquence vidéo, extraite de notre DVD d'apprentissage²

Il faut prendre en compte que dès que la surdité de l'enfant est dépistée, il y a urgence d'un point de vue de la communication et de l'éducation. L'apprentissage de la LPC est pratiquement instantané, plus rapide que celui de la langue des signes, et permet une interaction complète immédiate avec le bébé.

La communication en langue des signes nécessite la maîtrise de cette toute nouvelle langue, là où la LPC bénéficie d'un support déjà maîtrisé, qui est le français.

Un parent dont la surdité de son enfant vient d'être dépistée n'a pas le temps d'apprendre la langue des signes.

Il n'empêche que l'une et l'autre peuvent tout à fait être apprises en parallèle. Une base de la langue des signes peut être introduite dans la communication avec l'enfant dès que possible, ce qui lui permettra aussi de s'exprimer le plus tôt possible pour les actions de base comme manger, boire, dormir, etc... Toutefois la subtilité dans la langue des signes ne s'acquiert qu'à plus long terme. Ainsi, les deux peuvent co-exister de manière optimale.

La technique du langage complété (Cued Speech en anglais) a été inventée aux Etats-Unis en 1967 par le docteur Cornet, concerné par le taux d'analphabétisme et, par conséquent la grande lacune au niveau de l'accès aux études supérieures parmi les sourds. Le but était donc de leur permettre un meilleur accès à la langue telle qu'elle est exprimée oralement, c'est à dire l'anglais. Cela a par la suite été adapté à plusieurs dizaines de langues et dialectes dans le monde car chaque langue présente des phonèmes et des sonorités très différentes.

Ainsi par exemple, le Cued Speech et le Visi-C (versions anglaise et néerlandaise) comportent des mouvements entre les clés dont le français se passe, pour représenter les diphtongues. En français nous marquons la différence entre les « o » courts et les « au » longs. En anglais et néerlandais cette nuance est aussi indiquée pour les « i » et les « a » courts ou longs. A chaque langue, la méthode est donc adaptée.

² Comme nous ne pouvons bien sûr reproduire la vidéo ici, nous vous renvoyons à une vidéo de présentation de la LPC et de l'ASBL LPC Belgique, sur leur site : <http://mm2013.rp011.ihcs-multimedia.be/category/temoignages/>

Partie II : L'usage de la langue des signes en parallèle avec l'AKA (Alphabet des Kinèmes Assistés)

En mettant ces 2 appellations « Langue des signes » et « AKA » côte à côte il est important d'observer d'emblée qu'avec ces 2 termes, nous sommes face à 2 REALITES très différentes à savoir :

- la **langue des signes** est une « LANGUE » à part entière avec toutes ses composantes linguistiques (phonologiques, lexicales, morphosyntaxiques, pragmatiques,...), qui utilise les signes gestuels comme modalité d'expression

- l'**AKA** est un « ACCOMPAGNEUR, un clarificateur visuel de la LANGUE PARLEE » (ici le français) dont la lecture labiale (seule) est ambiguë.

Par ailleurs lorsque les parents d'un enfant atteint d'une déficience auditive et les professionnels de la surdité se trouvent devant le défi de donner, à tout enfant, « le langage » et a minima « une langue » (outil de communication interpersonnelle mais aussi outil de pensée, d'identification et d'intégration sociale,...).... démêler l'apport, les limites et les exigences des différents moyens de communication (langue des signes, français signé, AKA, LPC,...) n'est pas chose aisée.

Ce soir, le programme nous invite à mettre côte à côte deux de ces moyens de communication : la langue des signes et l'AKA.

LA LANGUE DES SIGNES

De nos jours, il n'est plus nécessaire de justifier la **langue des signes** comme une langue .

- Au départ de la linguistique (1916-1960), la **LS n'est « PAS une langue »** car l'oralité est une condition pour être une langue et la LS, de plus, ne présente pas de double articulation.

- Suite à l'analyse structurelle de la langue des signes par Stokoe (1960-1970) qui a établi la double articulation de la langue des signes (décomposition des signes en chérèmes ET combinaison des signes en phrases selon une syntaxe propre), la LS est reconnue comme langue à part entière, dans ses composantes et dans son pouvoir de remplir l'ensemble des fonctions dévolues à toute langue.

Depuis, une reconnaissance de la langue des signes comme langue s'est opérée dans les pays, les institutions, les écoles et les associations... tournés jusqu'alors majoritairement vers l'oralisme pur.



En Belgique, une unification et une diffusion de la langue des signes a notamment été réalisée à travers la rédaction du dictionnaire de la langue des signes francophone belge, l'ouverture de cours de langue des signes en promotion sociale, le financement de l'interprétariat, les journaux télévisés signés,....

Actuellement la langue des signes fait partie intégrale des projets scolaires « bilingues » et est présente dans les programmes scolaires de l'enseignement spécialisé Type 7⁴

Quel que soit le choix éducatif défini (en général par des entendants) pour les enfants sourds, la langue des signes, « langue vivante », a toujours continué à exister au sein de la communauté des sourds comme langue de communication entre ses membres.

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes entendant la côtoient, l'apprentissage MAIS la communauté sourde est inquiète quant à son devenir notamment depuis l'instauration en 2007 du dépistage néonatal systématique de la surdité et la pose d'implants cochléaires de plus en plus tôt chez des enfants sourds profonds.

Certains affirment :

- « **la langue des signes EST la langue visuelle appropriée à la condition de perception visuelle du monde et EST par conséquent la langue appropriée à toute personne sourde...** »... MAIS est-ce vrai « quel que soit le degré de surdité » ?

- « cette langue des signes, **langue naturelle de la personne sourde**, doit être sa langue première ! », « c'est elle qui permettra un développement optimal de ses compétences intellectuelles, de ses connaissances,.... »... MAIS est-ce réaliste voire possible « quand les parents sont entendants » ?

>>> **Face à quelle réalité sommes-nous et que faire ?**

- ...**Quand les parents sont entendants** et que la langue qu'ils veulent transmettre à leur enfant est « leur » langue « parlée », la langue de leur communauté familiale et sociale !

- ...**Quand l'audition change les choses**, apporte une perception auditive de la langue, facilite l'accès à une langue orale ?

Aujourd'hui, avec les prothèses auditives performantes (contours d'oreilles ou implants cochléaires) portées dès les premiers mois de vie, quelques enfants peuvent présenter des réactions auditives presque semblables à celles d'un entendant, développer un langage oral proche de celui des enfants entendants de leur âge,...

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que, quel que soit le degré de surdité d'un enfant, celui-ci connaît toujours des moments de surdité, quand les prothèses auditives sont enlevées,...et chez beaucoup d'enfants déficients auditifs, le temps que leur audition soit fonctionnelle, leur « première » perception du monde est visuelle et développe chez eux une « **pensée visuelle** » (globale) alors que la pensée auditive (séquentielle) se développera (un peu) plus tard au départ de l'audition, aidée avec des prothèses performantes et visualisée avec une « aide à la lecture labiale ».

Pour les enfants sourds, la langue « naturelle », en cohérence avec leur perception visuelle, est la langue des signes **MAIS** l'enfant sourd ne naît pas avec une langue dans les mains ! (Bouvet 82) **La langue des signes s'apprend** (comme toute langue) en interaction avec un adulte qui connaît parfaitement la langue des signes et qui la pratique dans des conditions d'apprentissage précises et efficaces (Rondal 86)....Or ceci n'est quasi jamais le cas lorsque les parents (dans > 90% des cas de surdité) sont entendants !

>> Où trouver dès le plus jeune âge suffisamment d'interlocuteurs signants...sans déposséder les parents entendants de leur rôle de premiers interlocuteurs pour l'enfant ?

>> Comment faire quand la langue « maternelle » de l'enfant sourd est une langue orale ?

>> Comment développer conjointement ou successivement langue française ET langue des signes ?

>> Et quand dans le milieu familial la langue orale est autre que le français ?

³ Diphtongue : voyelle qui change de timbre en cours d'émission, à l'intérieur d'une même syllabe. (Source : Le Petit Robert). Cela n'existe plus en français moderne, mais il y en a encore dans la langue anglaise. (ex : day, fine, house).

⁴ Enseignement pour enfants déficients auditifs



La LS et les parents

Pour les parents sourds ?

Une évidence ? Des conditions idéales ? Pas toujours !

- au même titre que tous les parents, les parents sourds n'ont en général pas conscience de l'importance d'une langue, de la précocité de son installation, des stratégies nécessaires pour qu'elle se développe de manière optimale

- beaucoup de parents sourds, ayant eu eux-mêmes des parents entendants (> 90%) et un enseignement à majorité oraliste, n'ont pas l'expérience d'une pratique « optimale » de la langue qui était en général un français de base, enseigné avec les méthodologies (oralistes) en vigueur à leur époque, dans des conditions auditives moins favorables qu'aujourd'hui !

Pour les parents entendants ?

- Ceux-ci ont souvent une meilleure connaissance de l'existence de la langue des signes grâce à sa plus grande visibilité (expériences personnelles d'intégration avec un enfant sourd dans leur classe, une personne sourde parmi leurs connaissances, journal télévisé, cours de promotion sociale, manifestations publiques « journée mondiale des sourds »...)

MAIS

- Une peur persiste chez beaucoup, quant au risque de non développement de la langue orale, objectif prioritaire pour beaucoup d'entre eux.

- Les signes sont souvent jugés non nécessaires vu les « bonnes » conditions auditives apparentes chez l'enfant grâce aux prothèses actuelles (implant cochléaire, prothèses numériques,...)!!!

Les parents qui misent (presque) tout sur l'auditif sous-évaluent bien souvent la réalité auditive (toujours déficitaire, du moins au départ) de leur enfant et ne mesurent pas les conséquences de la perception d'une langue souvent « incomplète et déformée » sur le développement satisfaisant et correct de la langue orale.

- Apprendre et surtout pratiquer une nouvelle langue sous une forme gestuelle est un fameux défi pour beaucoup de parents entendants (penser et passer des informations avec les mains, maîtriser la LS avec toutes ses composantes,...), demande « beaucoup » d'investissement et de temps.

C'est pourquoi la grande majorité de parents entendants de jeunes enfants sourds appareillés qui reconnaissent l'importance des « signes » optent pour le français signé et inscrivent leurs enfants à des activités avec des adultes sourds pour « l'apprentissage » de la langue des signes.

La LS et les professionnels

Pour les professionnels sourds

La langue des signes est incontournable pour tous les enfants sourds !...pour les raisons évoquées ci-dessus : « la langue des signes = la langue naturelle des enfants sourds et doit par conséquent être leur langue 1ère »

Pour les professionnels entendants

Le choix de la LS par les professionnels entendants est en général régi par le choix effectué dans l'institution ou l'école où ils travaillent mais il peut aussi relever d'un choix philosophique personnel.

Les professionnels feront également le choix de la langue des signes selon le profil des enfants auxquels ils s'adressent : âge, confort auditif, facilité ou non en langue orale, problèmes associés,...

L'AKA ou ALPHABET DES KINEMES ASSISTES

Elaboré par Walter Wouts (directeur de l'institut pour sourds à Bruxelles/Woluwe) au début des années 70, l'AKA a fait l'objet de plusieurs publications. La dernière (2010) présente un bref rappel historique, son cadre théorique et 15 leçons pour son apprentissage. Elle est accompagnée de 2 CD présentant visuellement ces 15 leçons.

Les KINEMES = les mouvements buccaux discernables visuellement et qui correspondent à 1 ou plusieurs phonèmes (les sosies labiaux)

Lorsque des kinèmes (par ex. fermeture et ouverture de la bouche) représentent plusieurs phonèmes (p - b - m), il est intéressant, afin de les différencier, de les ASSISTER avec des mouvements différents de la main.

L'AKA a pour objectifs de :

- permettre à l'enfant sourd de développer la structure phonologique de la langue parlée grâce à une perception visuelle précise des phonèmes qui la composent :
- de soutenir le développement lexical et morpho-syntaxique de la langue en visualisant tous les éléments constitutifs.

Pourquoi le **choix de mouvements** pour accompagner la lecture labiale (LL) et non des configurations et positions arbitraires comme dans la LPC ?

- la parole est une question de mouvement plus que de positions
- lorsque nous pratiquons la LL nous reproduisons en nous-même l'articulation du son correspondant au mouvement des lèvres (= les théories motrices), écho proprioceptif articuloire qui joue un rôle dans la catégorisation phonétique.

Dès lors en accompagnant la LL de mouvements présentant des éléments caractéristiques de l'articulation des sons (durée, tension, voisement,...) nous facilitons non seulement la perception catégorielle des phonèmes mais aussi leur production et articulation.

AKA	Consonnes				IRSA	
p	b	m	f	v	l	
t	d	n	s	z	r	
				j	r	
k	g	ch		j	r	
ng						

Les schémas co-articulations et les voyelles, semi-voyelles sont disponibles dans notre centre de documentation.

Pourquoi un **codage syllabique**, tant pour la LPC que pour l'AKA, et pas un codage phonémique comme en dactylographie ou la méthode de lecture Borel ?

Parce que nous parlons par syllabe et que la trace perceptive, c'est-à-dire l'unité « perceptive » qui en résulte est syllabique.

De plus, l'analyse syllabique se développe de manière naturelle alors que la conscience de l'organisation phonétique des mots est liée à l'apprentissage de la lecture.

Son apport et ses avantages

L'AKA donne accès à une langue orale avec « toutes » ses composantes (cfr les différentes recherches).

L'AKA, tout comme la LPC, n'est pas une langue mais bien un CODAGE visuel syllabique des phonèmes de la langue française qui, en s'ajoutant de manière synchronique à la lecture labiale, permet de visualiser (sans ambiguïté) les phonèmes ainsi que tous les constituants de la langue française. (BIAP)

Une fois le code connu, tous les messages oraux en français peuvent être codés ; il ne faut apprendre ni lexicale, ni morphosyntaxe comme dans la langue des signes.

La fluidité pour sa part est directement liée à l'intensité de la pratique.

L'apprentissage de l'AKA est facilité grâce à la structure non arbitraire des mouvements qui épousent la structure et le rythme de la parole.

Grâce à ces mouvements non arbitraires, un soutien est apporté à la production et il y a possibilité de l'utiliser pour l'apprentissage de la lecture.

Ses exigences et ses limites

Pour l'adulte, il est nécessaire de savoir effectuer une analyse métaphonologique de la langue.

La configuration ou la succession de certaines syllabes peuvent limiter la vitesse de réalisation.

Les codages AKA et LPC, aux yeux de certains, ne sont pas considérés comme des moyens de communication à part entière car ils ne permettent pas une communication réciproque. Il s'agit de systèmes que seul l'adulte est amené à connaître et à pratiquer et que l'enfant mis en position de réception et décodeur ne peut utiliser pour s'exprimer. L'expression de ce dernier doit se faire sur le mode français oral (ou écrit)

QUELQUES PRATIQUES LS - AKA

Naître avec « une surdité » et devoir vivre dans un monde parlant majoritairement sur un mode oral (et écrit) reste un défi quand on connaît l'importance du langage et la difficulté pour arriver à la maîtrise d'une langue pour nommer et se représenter le monde qui nous entoure, pour penser, pour communiquer, pour construire son identité, pour créer des liens sociaux,...

Dans l'idéal tous les enfants avec une déficience auditive devraient pouvoir être bilingues.

Mais...pour que le langage se développe et qu'une langue s'acquière, 3 composantes sont en jeu :

- **L'enfant** et ses paramètres physiques, neurophysiologiques, intellectuels, affectifs;
- **La langue**...linguistiquement « complète », et « accessible » à l'enfant
- **L'entourage** responsable des **interactions** avec l'enfant qui doivent être quantitativement et qualitativement adaptées à celui-ci.

Or...ces composantes sont rarement OK dans le cas des enfants atteints d'une déficience auditive ; 1, 2 voire les 3 composantes sont souvent « involontairement » déficitaires !

Aux services aide précoce Triangle



Pour rappel plus de 90% des enfants sourds ont des parents entendants et, pour ces derniers, entendre parler d'un « **projet bilingue** », dès l'annonce du diagnostic, n'est pas chose aisée.

- Leur premier projet est souvent celui d'une « réparation » à l'aide d'un appareillage prothétique précoce.

- Toutes les questions concernant le besoin (?) les risques (!) d'une langue des signes apparaissent, et puis... « il est encore si petit ! »...sans avoir conscience, comme quasi tous les parents, que le langage se joue et se développe dès la naissance.

- Dans la tête des parents il y a souvent aussi une collusion entre LS et non accès à une vie sociale « normale ».....

- La question de nécessité (?) d'une aide à la lecture labiale comme l'AKA est aussi présente, « il est trop petit ! », « c'est trop compliqué pour lui ! », « il est appareillé et entend »...

De plus, tout choix d'un « moyen de communication visuel » demande un cheminement psychologique (visualisation de la surdité) et un investissement physique (quelques heures d'apprentissage en perspective).

En aide précoce, lorsque la surdité (appareillée ou non) ne permet pas un contact auditif aisé avec la langue orale de l'entourage, une **aide visuelle** à la langue est systématiquement proposée sous la forme de **signes** et/ou du **code AKA**⁵ ...tout en expliquant aux parents que, si les signes permettent un « échange » signé rapide avec l'enfant, l'AKA, tout en installant une bonne compréhension de la langue, nécessite pour avoir des échanges avec l'enfant le développement de son langage oral. Si, parce que jugé indispensable pour leur enfant, certains parents plongent immédiatement sur un moyen de communication visuel, d'autres n'en voient pas la nécessité pour un bébé et préfèrent attendre l'effet des prothèses,....

Si la majorité des parents et milieux d'accueil choisissent « les signes » pour communiquer avec l'enfant, certains se sentent plus à l'aise avec « un code » oral et optent pour l'AKA.

Lorsque les « signes » sont jugés pertinents et nécessaires, les familles entendants suivent des cours de langue des signes mais choisissent en grande majorité le **français signé** comme moyen de communication ; ajouter les signes (appris aux cours de langue des signes) sur les mots principaux de la phrase française reste plus facile à pratiquer pour beaucoup.

Certaines familles mettent alors leur enfant en contact avec la **langue des signes** pratiquée par des personnes sourdes au cours d'activités comme « bébé sourd bouquine » ou celles organisées par le CREE,...

⁵ Lorsque des parents choisissent la LPC comme code de communication avec leur enfant, le service respecte et accompagne ce choix.



L'AKA (après apprentissage du code) est introduit, souvent au départ pour compléter le français signé souple pratiqué par les familles et ensuite pour remplacer progressivement les signes connus. Ceci dans le but de passer à la maîtrise phonologique et morphosyntaxique de la langue française. La pratique nous montre que le signal de départ pour l'utilisation de l'AKA est en général donné par l'enfant : dès qu'il commence à émettre des sons vocaux (ressemblant au français).

Si les professionnels de l'aide précoce (tous entendants) sont eux aussi dans cette même pratique au départ de français signé complété avec de l'AKA, ils ajusteront par la suite l'utilisation respective des signes et de l'AKA pour accompagner le français oral aux besoins de l'enfant (confort auditif,...) et à la complexité des situations (histoires en classe,...)

Au sein de l'équipe de logopédie (IRSA)

- Dans les classes intégrées (IRSA en Montjoie), les logopèdes utilisent l'AKA en permanence en communication mais, selon le niveau des enfants (principalement pour les petits de maternelles), elles peuvent utiliser, au départ et de façon transitoire, un français signé complété par l'AKA.

Les logopèdes ne pratiquent pas la Langue des Signes mais les enfants ont la possibilité de participer à des activités en Langue des Signes proposées dans le cadre de leurs groupes de vie.

- Pour les enfants scolarisés à l'IRSA (sur site) les pratiques diffèrent en fonction du projet dans lequel est inscrit l'enfant et aussi en fonction de son anamnèse ou de son passé linguistique.

Pour les enfants inscrits dans le projet Langue Française, l'AKA est utilisé en communication avec le français signé, le rapport AKA/FS s'inversant progressivement en fonction de l'évolution des enfants et de leur compétence en langage oral.

Pour les enfants inscrits dans le projet Bilingue (LS + français écrit) : l'AKA est surtout utilisé dans un premier temps pour ses apports plus « pédagogiques » : développement d'une grille interne de références phonologiques, lecture labiale, intériorisation du « dit », aide articulatoire,... et ensuite, progressivement, en communication en fonction des possibilités de développement linguistique des enfants.

Avec ces enfants, la Langue des Signes est utilisée en communication.

CONCLUSION

Acquérir la Langue des Signes et la Langue française à l'aide de l'AKA est théoriquement et pratiquement possible voire intéressant et enrichissant dans la mesure où ce bilinguisme, lorsqu'il est réussi, donne accès à 2 langues, 2 modes de pensée, 2 cultures.

MAIS cette combinaison n'est pas simple à réaliser dans la mesure où pour que ça marche il faut :

- Un sujet qui a accès à l'information (visuellement et auditivement)
- Un modèle de langue correct, complet et accessible dès le plus jeune âge
- Un entourage qui maîtrise la langue choisie et l'utilise de manière « quantitativement » suffisante avec des stratégies de communication « qualitativement » pertinentes.

Dans le cas de l'enfant sourd, que ses parents soient sourds ou entendants, il y a presque toujours une (ou plusieurs) composante(s) faible(s) ou manquante(s) et opérer le même choix méthodologique pour tous n'est ni réaliste, ni opportun.

Suite à ces exposés fort intéressants, pour lesquels nous remercions encore les conférenciers, ce fut le temps, comme à l'accoutumée, des échanges débats. Les parents présents se sont exprimés très facilement, ont échangé avec les professionnels ainsi qu'avec les autres parents. Les participants furent vraiment à l'écoute les uns des autres et très bienveillants : les aînés ont raconté des anecdotes et donné des conseils aux jeunes parents. Ces témoignages furent l'occasion pour le personnel de l'association de se rappeler d'une des principales missions de l'APEDAF : permettre à des parents, surtout suite à l'annonce du diagnostic, de rencontrer d'autres parents. Des parents, formés à l'écoute, sont disponibles, leurs coordonnées sont sur le site de l'association : www.apedaf.be/Parent-relais. N'hésitez pas à diffuser l'information, nous poursuivrons l'objectif de mieux faire connaître ce service !

Comme nous n'avions pas assez d'espace nécessaire dans le dossier central pour faire figurer les témoignages présentés lors de cette soirée, vous les trouverez, exceptionnellement dans la rubrique « Proche des parents » de votre Parentière.

(6)LOBES-TROTTERS



La FFSB était à Genève pour défendre le rapport alternatif auprès de l'ONU

Publié le 08/05/2014

La FFSB, représentée par Frédéric Bouquelloen, président, s'est rendue à Genève le 14 avril 2014 pour y accompagner le Belgian Disability Forum (BDF), l'EUD (European Union of Deaf) et la Fevlado. Le BDF a été entendu à l'ONU par le comité des experts de la Convention sur les droits des personnes handicapées. Il y a défendu son rapport alternatif qui est un « instantané » de la réalité de vie que connaissent les personnes handicapées de notre pays. La FFSB et la Fevlado ont contribué à sa rédaction. Parmi les points soulevés lors de cette défense : la question de la pénurie d'interprètes LSF qui frappe la Belgique francophone.

Le Centre interfédéral pour l'égalité des chances et GRIP asbl étaient également présents : de précieux alliés de la FFSB dans le suivi des dossiers qui ont trait à la surdité et aux discriminations. Frédéric Bouquelloen, a aussi eu l'occasion de nouer des contacts avec les représentants sourds d'Allemagne et du Danemark qui présentaient leur défense le même jour.

Le Centre pour l'Egalité des Chances a d'ailleurs soulevé la problématique de l'exclusion de personnes handicapées par la nouvelle politique du chômage qui est entrée en vigueur en 2012. Cette politique exclut les nouveaux demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une allocation d'insertion et reconnus avec une incapacité limitée à 33% (capables de travailler), au terme d'une période de trois ans durant laquelle leur recherche d'emploi s'est avérée infructueuse. Ce système comporte de trop nombreux effets pervers, particulièrement dans la mesure où l'accès à la formation des personnes handicapées n'est toujours pas garanti. De nombreuses personnes sourdes sont concernées par ce problème.

Globalement, le bilan de cette rencontre était très positif et nous attendons de pouvoir récupérer les questions que le comité de suivi de l'ONU va adresser à la Belgique.

Vous pouvez visionner le reportage réalisé sur place par l'EUD via le lien suivant :

http://www.eud.eu/videos.php?action=view&news_id=329

Source : www.ffsb.be

Saviez-vous que l'APEDAF est reconnue comme association d'Education Permanente ?

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Et ce, depuis 1984.

Mais ça veut dire quoi, être reconnu par l'Education Permanente (de son petit nom : EP) ?

La reconnaissance d'une asbl par l'EP lui permet d'être subsidiée afin de couvrir ses frais de fonctionnement et d'emploi ; et/ou ses frais liés aux activités ; et/ou un soutien de partenariats autour de projets collaboratifs.

Pour obtenir cette reconnaissance, l'asbl doit répondre à certains critères (par exemple, produire 10 réalisations par an, en faire une promotion et une diffusion larges et récurrentes) ; et s'inscrire dans l'un des quatre axes de l'EP :

- 1) participation, éducation et formation citoyenne (ex : Amnesty International) ;
- 2) formation d'animateurs, de formateurs et d'acteurs associatifs (ex : Vie Féminine) ;
- 3) production de services ou d'analyses et d'études qui se divise en deux branches :
 - 3.1) production de services, de documentation, d'outils pédagogiques et/ou culturels (ex : l'APEDAF) ;
 - 3.2) production d'analyses, de recherches et d'études critiques sur des thèmes de société (ex : Ligue des familles) ;
- 4) sensibilisations et information du « grand public » afin de faire évoluer les comportements et mentalités sur des enjeux culturels, citoyens et démocratiques (ex : Fédération des centres de planning familial).

Certaines asbl s'inscrivent dans plusieurs axes en même temps. L'APEDAF est reconnue dans l'axe 3.1 uniquement. Cette reconnaissance EP est valable 5 ans, (actuellement 2012-2017), après quoi, une nouvelle demande de reconnaissance devra être introduite.

C'est quoi, l'EP ? A quoi ça sert ?

L'Education Permanente (anciennement éducation populaire), est un mouvement qui s'adresse aux adultes de la société, et qui a pour objectifs de favoriser et développer :

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilité (participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique).

En ce qui nous concerne, le volet EP de l'APEDAF vise à informer et sensibiliser le grand public, à priori connaissant peu ou pas la surdité, afin de lui expliquer ses caractéristiques, ainsi que la situation particulière de communication qui en découle et la meilleure attitude à adopter face à une personne sourde.

En effet, beaucoup de sujets, tels que la surdité, ne sont pas particulièrement abordés lors du cursus scolaire. L'Education Permanente, c'est en quelque sorte une continuité de l'école, faite pour les adultes ; les sensibiliser à diverses problématiques (l'environnement, la question des genres, le handicap, l'immigration...) afin qu'ils puissent y réagir en connaissance de cause. La surdité, comme d'autres sujets, une fois expliquée et comprise, fait moins peur. Elle permet donc une meilleure intégration de la personne sourde dans la société.

Comment fait-on de l'EP ?

L'APEDAF réalise des outils de sensibilisation, principalement sous forme de brochures (mais la créativité de l'équipe de l'APEDAF l'a déjà amenée à réaliser d'autres supports tels que les DVD, les calendriers, le jeu « Signe-moi un mouton », etc.).

Pour réaliser ces outils, il faut :

- une bonne idée (et un sujet qui intéressera le public) ;
- de la documentation sur le sujet ;
- du savoir-faire pour mettre le sujet à la portée de tout un chacun ;
- un comité d'évaluation composé entre autres de vous, parents, afin de guider le rédacteur de la brochure sur la pertinence des informations à y inclure. En tant que parent, vous avez une connaissance précieuse de la surdité, c'est pourquoi l'équipe de l'APEDAF vous invite chaque année à participer aux comités d'évaluation ! Vous êtes des partenaires indispensables pour sensibiliser le tout public et donc inclure les personnes sourdes dans la société !

D'où vient l'EP ?

C'est une longue histoire. Ce mouvement débute au 19e siècle, principalement dans le milieu ouvrier. En effet, dans un mouvement d'opposition aux patrons, les travailleurs réclament plus d'instruction. Au fil des décennies, l'EP évolue, notamment grâce à quelques dates clé qui lui permettront de faire un bond en avant : après les guerres mondiales, le pays a besoin de gens qualifiés pour aider à la reconstruction du pays. L'Etat commence alors à subsidier les démarches d'EP et à déterminer les conditions d'octroi des subsides. Différents textes de loi viennent faire évoluer ce mouvement au cours du temps.

En 1976, un décret affine les conditions d'attribution de budgets et permet de rémunérer des travailleurs : c'est le début de la professionnalisation des actions de l'EP. A cette époque, les organisations choisissent librement leurs méthodes pour atteindre leurs objectifs. La reconnaissance de ces organisations est stable pendant de longues années, et donc, la répartition financière aussi. Cependant, le paysage social, lui, change énormément dans les années 80 et 90 ; des préoccupations nouvelles émergent (écologie, respect des genres...). Les nouvelles associations ont du mal à se faire une place, et pourtant leur présence est légitime dans le décor social. C'est donc avec l'objectif de diversifier le champ d'action de l'EP et permettre à de nouvelles associations d'être reconnues, qu'un nouveau décret voit le jour en 2003. Celui-ci innove à plusieurs niveaux, notamment en incluant quatre axes d'action.

Cherchant régulièrement à s'adapter à l'évolution de la société, l'EP est changeante car vivante. Et pour de longues années encore.

Sources :

Girsef (Groupe Interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'Education et la Formation - Centre de recherche UCL) et Sonecom (Sondage Etudes et Communication)

In « Evaluation du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education Permanente - cahier spécial des charges n° EP-2010-1 »

<http://www.educationpermanente.cfwb.be/>



INTERVIEW AVEC KENZO LEPOINT

Kenzo est sur le point de terminer ses humanités dans l'enseignement ordinaire. A la rentrée prochaine, il commencera des études pour devenir ingénieur.

Sophie MESCAM, aide pédagogique de Bruxelles

- Sophie: Quand a-t-on commencé à utiliser la LPC avec toi ?

Lorsque ma maman a su que j'étais sourd, vers mes 6 mois, elle m'a tout de suite fait appareiller. Ensuite, elle a appris la langue des signes avec moi au Centre Comprendre et Parler mais j'ai vite abandonné car j'ai préféré la voie de l'oralisation.

Elle a alors décidé de se former à la LPC pour accompagner le message oral et pour être sûre que je comprenne tout ce qu'elle me disait.

Ça m'a bien aidé.

Petit à petit, j'ai compris de mieux en mieux et elle a arrêté mais pas complètement.

En effet, la LPC peut être utile si on est loin de la personne ou dans le bruit (je suis capable de lire sur les lèvres jusqu'à environ 20 mètres).

- Sophie: A quel(s) moment(s) la LPC était-elle vraiment nécessaire pour toi ?

Elle était utile lorsque je ne savais pas très bien quelle consonne se trouvait au début de la syllabe. Elle me permettait par exemple de distinguer des mots comme « pain », « bain », « main ».

Au départ, mon aide pédagogique signait en classe puis elle s'est mise à coder car c'était plus adapté pour moi. Elle a commencé à venir en classe en 3ème primaire et elle codait presque tout. Si je ne comprenais pas bien en classe, elle reformulait ce que le professeur avait dit à l'aide du LPC et elle s'assurait que j'avais bien compris.

Jusqu'en 3ème humanité, elle relisait les questions d'examen avec moi et m'expliquait les mots que je ne comprenais pas, le sens des phrases, à l'aide du code.

A partir de la 5ème secondaire, la LPC ne servait plus à grand-chose.

- Sophie: Dans quel(s) contexte(s) était-elle particulièrement utile?

Surtout en classe et en séance avec la logopède ; parfois encore à la maison lorsque je ne porte pas mes appareils.

- Sophie : Et si la LPC n'avait pas été là ?

Je ne pense pas que j'aurais pu m'en passer.

Je n'aurais peut-être pas été aussi motivé pour travailler ; mon apprentissage aurait peut-être été différent...

- Sophie: Penses-tu que la LPC et la langue des signes soient complémentaires ?

Selon moi, la langue des signes est plus un outil pour les personnes qui se dirigent vers le langage gestuel.

Elle ne m'a pas servi à grand-chose car je l'ai vite abandonnée.

J'aime le monde sonore !

Merci à Kenzo d'avoir accepté de répondre à mes questions et bon vent à lui pour ses futures études !

COUP DE COEUR



Muriel Orange

Bienvenue !

Muriel Orange a la passion de découvrir le monde autrement. Elle aime apprendre aux grands comme aux petits ce qui nous entoure. Elle vous invite à naviguer à travers ses récits et ses créations et aimerait aussi partager sa passion avec tous les enfants entendants et sourds. Depuis 2010, elle a reçu l'agrégation ONE et peut donc vous fournir à la demande des attestations fiscales pour les stages et cours.

Et pour les petits loups qui n'écrivent pas bien à cause de mauvaises habitudes graphiques, Muriel Orange est graphothérapeute. Plus d'info sur le site dysgraphie.be.

Et pour les grands, elle est graphologue. Elle peut analyser votre écriture et déterminer ainsi votre profil psychologique. Elle peut ainsi notamment offrir un soutien en orientation scolaire ou professionnelle.

Tout peut être adapté à vos envies ou à vos rêves, alors n'hésitez pas à demander !

Envoyez-lui un mail pour être tenu au courant des nouveautés : contact@murielorange.com



PETITES ANNONCES



> Stages adultes et ados dès 12 ans
> Stages enfants à partir de 4 ans

Stages d'été aux Ateliers Malou : les inscriptions sont ouvertes !

Vous pouvez déjà vous inscrire ou inscrire votre enfant aux stages de juillet et août 2014 !

La description complète de nos stages se trouve ici :

<http://www.ateliersmalou.be/stages-enfants-ete-2014/>
<http://www.ateliersmalou.be/stages-adultes-ete-2014/>

PETITES ANNONCES



Festival de Wallonie 2014 – Un conte familial Brundibár

Opéra pour enfants en 2 actes de Hans Krása - Pour les enfants à partir de 5 ans.

Dans la grande peur et la misère du IIIème Reich, des enfants, abandonnés, apeurés mais courageux et cherchant à survivre, décident de se rassembler. Afin de redonner un sens positif à leur triste destinée, ils trouvent la force salvatrice d'imaginer et de raconter ensemble une histoire. Une belle histoire qui fait rêver... Une histoire avec des héros enthousiastes, un méchant à combattre et des animaux complices. Brundibár est un spectacle accessible aux malvoyants grâce à l'audiodescription, aux personnes sourdes et malentendantes grâce aux boucles magnétiques, aux aides à la communication et à la traduction en langue des signes. Un programme « facile à lire » est également réalisé et disponible sur simple demande. Dans les différentes salles, l'accessibilité des chaises roulantes est renforcée.

Festival Musiq'3

29/06 – 11h00 - Bruxelles - Flagey – Studio 4

Prévente : 10 € / 5 € (-26 ans) - Sur place : 12 € / 7 € (-26 ans)

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

www.festivaldewallonie.be • festivaldewallonie.be/unfauteuilpourtous • +32(0)81 73 37 81

RAPPELS



Mini-conférence d'octobre

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Bloquez déjà la date du vendredi 17 octobre en soirée pour la prochaine mini-conférence !

Elle aura pour thème : Le sous-titrage des émissions télé en Belgique francophone.

Le sujet sera abordé par un professionnel et agrémenté de témoignages.

Cependant, en raison du prochain déménagement de l'APEDAF, nous ne connaissons pas encore l'adresse ni le nombre de participants.

Nous vous communiquerons ces informations dès que possible.

* * * * *

Journée sans voiture – Bruxelles-Champêtre



Ne Manquez pas la journée sans voiture qui se tiendra le Dimanche 21 septembre 2014.

L'APEDAF sera au rendez-vous !!

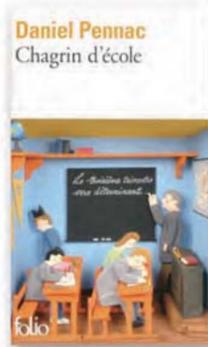
* * * * *

**L'APEDAF PRÉPARE SON PROCHAIN COLLOQUE POUR OCTOBRE 2015
ELLE VEUT INTERROGER SES PARENTS-MEMBRES
SUR LE THÈME QU'ILS DÉSIRENT VOIR ABORDER.**

ECLATER DE LIRE



NOUVELLE ACQUISITION DISPONIBLE AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF – BRUXELLES



Chagrin d'école

PENNAC Daniel
Gallimard Folio, 2013 (1ère éd 2007)

«Donc, j'étais un mauvais élève. Chaque soir de mon enfance, je rentrais à la maison poursuivi par l'école. Mes carnets disaient la réprobation de mes maîtres. Quand je n'étais pas le dernier de ma classe, c'est que j'en étais l'avant-dernier. (Champagne!) Fermé à l'arithmétique d'abord, aux mathématiques ensuite, profondément dysorthographique, rétif à la mémorisation des dates et à la localisation des lieux géographiques, inapte à l'apprentissage des langues étrangères, réputé paresseux (leçons non apprises, travail non fait), je rapportais à la maison des résultats pitoyables que ne rachetaient ni la musique, ni le sport, ni d'ailleurs aucune activité parascolaire.»

Dans la lignée de « Comme un roman », Chagrin d'école est donc un livre qui concerne l'école. Non pas l'école qui change dans la société qui change, mais, «au cœur de cet incessant bouleversement, sur ce qui ne change pas, justement, sur une permanence dont je n'entends jamais parler: la douleur partagée du cancre, des parents et des professeurs, l'interaction de ces chagrins d'école». Daniel Pennac entremêle ainsi souvenirs autobiographiques et réflexions sur la pédagogie et les dysfonctionnements de l'institution scolaire, sur la douleur d'être cancre et la soif d'apprendre, sur le sentiment d'exclusion et l'amour de l'enseignement.

Entre humour et tendresse, analyse critique et formules allant droit au but, il offre ici une brillante et savoureuse leçon d'intelligence. (source : www.librairiepantoute.com)

MESSAGE PLURALISTE DE LA REDACTION



Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction

